

ÉDITO

En ce début d'année, les enjeux liés à la **gestion des déchets**, à la **sécurité des installations** et à la **conformité réglementaire** restent au cœur de nos priorités.

Dans un contexte d'exigences renforcées et d'attentes accrues en matière de **responsabilité environnementale**, il est essentiel de conjuguer **rigueur, organisation et dialogue**, aussi bien sur le terrain qu'avec l'ensemble de nos partenaires.

Cette newsletter de janvier s'inscrit dans cette dynamique.

Elle propose d'abord un éclairage sur les **priorités ICPE 2026**, qui structurent le cadre réglementaire de nos activités et guident les actions menées tout au long de l'année. Elle met ensuite en lumière des **bonnes pratiques de gestion des déchets**, issues de l'expérience terrain, et rappelle l'importance de **l'anticipation, de la sécurité et de la communication**. Enfin, elle valorise une **initiative locale et pédagogique**, avec l'opération **Recycl'ferraille**, qui illustre concrètement le sens et l'utilité du recyclage auprès des plus jeunes.

À travers ces sujets, l'objectif est de **partager une vision commune, donner du sens aux actions du quotidien et continuer à progresser collectivement**, au service d'une **gestion des déchets responsable et durable**.

Bonne lecture à toutes et à tous.



À LA UNE

PRIORITÉS ICPE 2026 : CE QU'IL FAUT RETENIR POUR NOS ACTIVITÉS



Dans un contexte de **transition écologique** et de **renforcement des exigences réglementaires**, le ministère de la Transition écologique a défini les **priorités nationales d'inspection des installations classées (ICPE)** pour l'année 2026.

Ces orientations fixent le cadre des contrôles et actions menés par l'inspection, avec un objectif commun : **prévenir les risques, protéger l'environnement et garantir une gestion responsable des activités industrielles.**

Des priorités adaptées aux enjeux du secteur des déchets

Si certaines orientations nationales concernent des secteurs spécifiques (grandes installations industrielles, produits chimiques, gaz ou méthane), les **priorités ICPE 2026** mettent également l'accent sur des enjeux directement liés aux **activités de gestion et de valorisation des déchets**, au cœur de notre métier.

Les axes majeurs concernent notamment :

- la **prévention des risques accidentels**, en particulier des **incendies sur les sites de gestion de déchets**,
- la **lutte contre les trafics illégaux de déchets**, avec des contrôles renforcés sur la **traçabilité** et les filières,
- la **conformité réglementaire des installations ICPE**, tout au long de leur exploitation,
- la contribution à une **économie circulaire maîtrisée**, reposant sur des filières organisées et responsables.

Sécurité, traçabilité et responsabilité des exploitants

Les orientations 2026 rappellent l'importance du rôle des exploitants dans la **maîtrise des risques** et le **respect des obligations réglementaires**.

Cela passe par :

- des **procédures adaptées**,
- une **organisation rigoureuse des flux de déchets**,
- une **traçabilité fiable**,
- une **vigilance constante** sur la sécurité des personnes et des installations.

Ces éléments constituent des **points d'attention majeurs** lors des inspections ICPE.

Un cadre national, des actions concrètes sur le terrain

Yvan Guihard, **responsable QSE du groupe**, précise :

« Ces priorités nationales servent de **cadre aux inspections** menées localement, en tenant compte des **spécificités des sites et des territoires**. Elles s'inscrivent dans une démarche de **prévention** et d'**accompagnement des exploitants**, afin de favoriser l'**amélioration continue des pratiques**. »

Une communication qui se poursuivra tout au long de l'année

Cet article propose une **lecture globale et synthétique** des orientations ICPE 2026 applicables à nos activités.

Au fil de l'année, ces priorités feront l'objet de **focus thématiques**, permettant d'approfondir certains sujets clés tels que :

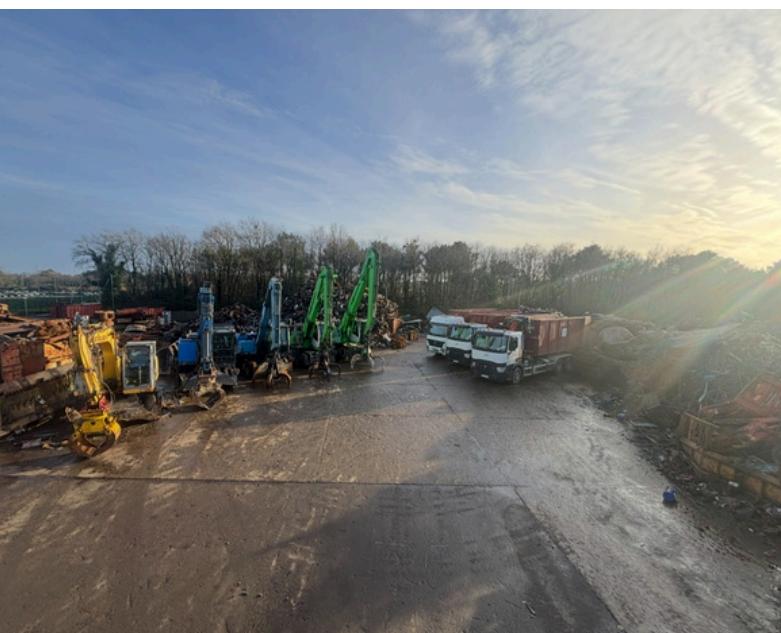
- la **prévention des incendies**,
- la **lutte contre les trafics de déchets**,
- la **traçabilité**,
- l'**organisation des filières** et le rôle des **dispositifs REP / éco-organismes**.

ACTUALITÉS DES SITES

GESTION DES DÉCHETS : BIEN S'ORGANISER POUR BIEN DÉMARRER L'ANNÉE

Le début d'année est souvent un **moment clé** pour les entreprises, les chantiers et les équipes terrain. Reprise d'activité, ajustements organisationnels, nouveaux projets : autant d'occasions de faire un point sur la **gestion des déchets**, remettre à plat certaines pratiques et **repartir sur des bases solides**, ensemble.

Sur le terrain, les équipes ROMI le constatent chaque jour : lorsque **l'organisation est claire dès le départ**, tout devient plus simple ensuite.



Anticiper, c'est déjà gagner du temps

Bien gérer ses déchets commence par une chose simple : **anticiper**.

Identifier les types de déchets produits, les volumes et les contraintes du site ou du chantier permet **d'adapter les solutions en amont**.

Comme le rappelle régulièrement Damien Monier, **Directeur Général** :

« *Quand les flux sont bien identifiés dès le départ, on évite beaucoup d'ajustements dans l'urgence.* »

Pour les clients, cela signifie **moins d'imprévus**.

Pour les équipes terrain, c'est une **organisation plus fluide et plus sécurisée**.

Des bonnes pratiques simples... mais essentielles

Des bonnes pratiques simples... mais essentielles

Sur les sites, certains réflexes font clairement la différence au quotidien :

- **trier** les déchets le plus en amont possible ;
- **respecter** les consignes de dépôt ;
- **anticiper** les périodes de forte activité ;
- **signaler** rapidement toute évolution ou besoin spécifique.



Ces pratiques ne sont pas là pour compliquer les choses, mais bien pour garantir un **service de qualité**, la **sécurité de tous** et une **meilleure valorisation des matières**.

Du côté de Sylvain Emerald, **responsable de site de Saint-Nicolas-de-Redon**, la gestion des déchets est avant tout un **travail collectif** :

*« L'efficacité du tri et de la valorisation repose sur une **communication constante** entre tous les intervenants, de la collecte jusqu'au recyclage.*

*Dès l'amont, le chauffeur joue un rôle essentiel en contrôlant les déchets collectés et en signalant toute non-conformité. Sur le site, les opérateurs assurent ensuite le tri mécanique afin que chaque déchet puisse être orienté vers sa filière de valorisation adaptée, avec une vigilance particulière portée aux **déchets dangereux** (amiante, pneumatiques, fusées, batteries lithium...), sources potentielles de pollution ou d'incendie. Le suivi administratif complète ce dispositif, en permettant de sensibiliser les partenaires et de mettre en place des solutions pour éviter les non-conformités.*

*La communication reste ainsi le **facteur clé** pour **sécuriser les opérations** et faciliter la prise en charge des déchets. »*

Organisation et sécurité : un sujet partagé



La gestion des déchets n'est pas uniquement une question de logistique.

C'est aussi une question **d'organisation et de sécurité**, sur les sites comme lors des dépôts.

Circulation, chargements, consignes, **conditions météo**... chacun a un rôle à jouer. En période hivernale, avec la pluie, le vent ou le gel, ces règles prennent encore plus de sens.

Pour les équipes ROMI, c'est essentiel pour **travailler dans de bonnes conditions**.

Pour les clients, c'est la garantie d'un **site sérieux, organisé et fiable**.

Un accompagnement au plus près du terrain

Chaque site, chaque client et chaque activité ont leurs spécificités.

C'est pourquoi l'**accompagnement** proposé par ROMI Recyclage repose avant tout sur **l'échange et la proximité**.

Les équipes sont là pour :

- **conseiller** sur les solutions adaptées ;
- **expliquer** les filières et les obligations ;
- **accompagner** les évolutions d'organisation ;
- **ajuster** les pratiques si nécessaire.



Cet accompagnement se construit au quotidien, grâce aux échanges entre les **équipes terrain, les responsables de site et les clients**.

Donner du sens aux actions du quotidien

Derrière chaque dépôt, chaque collecte et chaque opération de tri, il y a un objectif commun : **mieux valoriser les matières** et **limiter l'impact environnemental**.

Bien gérer ses déchets, ce n'est pas seulement répondre à une obligation. C'est aussi participer, à son échelle, à une démarche plus large d'**économie circulaire**, portée par l'ensemble des équipes du Groupe.

RECYCL'FERRAILLE : UNE OPÉRATION SCOLAIRE QUI DONNE DU SENS AU RECYCLAGE



ROMI Recyclage

OPÉRATION RECYCL' FERRAILLE

Une collecte solidaire pour financer les projets de l'école

COMMENT PARTICIPER ?

- À la maison
On repère les objets en métal dont on n'a plus besoin
- À l'école
On apporte les métals pour les déposer dans la benne
- Pour l'école
L'argent récolté aide à financer les projets scolaires !

CE QU'ON PEUT METTRE

- Ferrailles
- Métaux
- Objets métalliques
- Câbles...
- Machines et outils électriques (batteries interchangeables)
- Machines et outils thermiques vidangés et purgés uniquement (veilleuses tondeuses,...)

CE QU'ON NE PEUT PAS METTRE

- Bouteilles de gaz, cuves à carburants
- Réfrigérateurs, congélateurs
- Appareils et outils à piles ou à batteries
- Trottinettes et vélos électriques
- Toutes batteries : lithium, plomb...
- Pots de peinture et emballages souillés
- Ferrailles avec peinture au plomb ou peinture amiantée
- Tous déchets non métalliques

Plus on collecte plus on aide l'école !
Un petit geste pour vous, un grand projet pour l'école !
Trier ses métals c'est aussi apprendre à protéger la planète !

Bonne gratuité - Envoiement sur demande
Contactez votre agence la plus proche

Dinan • Fougères • Lorient • Miniac-Morvan • Ploërmel • Quimper • Rennes
Saint-Malo • Saint-Nicolas-de-Redon • Montroulez-Bretagne • Saumur

Sensibiliser au recyclage passe avant tout par des **actions concrètes**, ancrées dans le quotidien.

Les opérations **Recycl'ferraille**, menées en lien avec les écoles et très souvent portées par les **APE (Associations de Parents d'Elèves)**, s'inscrivent pleinement dans cette démarche.

Le principe est simple : organiser une collecte de ferraille pour permettre aux élèves de mieux comprendre les enjeux du **tri** et de la **valorisation des matières**, tout en contribuant au **financement de projets scolaires**. Une initiative à la fois **pédagogique, utile et fédératrice**, qui implique les équipes éducatives, les élèves et leurs familles.

Sur le terrain, les équipes de **ROMI Recyclage** accompagnent les écoles à chaque étape : conseils sur le tri, organisation de la collecte, mise à disposition de contenants et orientation des matières vers les **filières de valorisation adaptées**, dans le respect des **règles de sécurité**.

À travers **Recycl'ferraille**, le recyclage devient un **outil pédagogique concret**, ancré dans la **vie locale** et porteur de sens pour l'ensemble des acteurs concernés.



Ce Recycl'infos vous propose une version synthétique de nos actualités.

Pour découvrir les articles dans leur intégralité, rendez-vous sur notre site internet, rubrique [Actualités](#)

www.monier-environnement.com

[LinkedIn](#)

[Carte et coordonnées des sites](#)

MONIER
Environnement



ROMI
Recyclage

OTLo
Ouest Transport Logistique

DBR
Environnement

